

Protocole sanitaire lié à la crise du Covid-19

Année scolaire 2021-2022

Afin de répondre aux normes sanitaires évolutives, la Villa met en place un protocole sanitaire.

Ce protocole entrera en vigueur à la reprise des cours le lundi 20 septembre et concerne l'ensemble des utilisateurs de la Villa : élèves, accompagnateurs, enseignants, membres d'associations utilisatrices des locaux et équipe administrative.

En fonction de l'évolution de l'épidémie et des recommandations gouvernementales, ce protocole pourra être modifié à tout moment.

En cas de symptômes (température, toux ...) ou s'il y a des personnes malades dans votre environnement, nous vous demandons de ne pas venir à votre cours et vous remercions de prévenir l'accueil de votre absence par mail : accueil@lavill-a.com

Pass sanitaire

L'entrée dans le bâtiment est conditionnée à la présentation d'un pass sanitaire pour toute personne dès 12 ans et 2 mois à compter du 30 Septembre 2021.

Circulation dans le bâtiment

Pas de restriction de circulation dans le bâtiment pour les utilisateurs ayant présenté leur pass sanitaire valide.

L'utilisation de l'ascenseur est exclusivement réservée aux personnes en situation de handicap et aux élèves utilisant un matériel lourd dans la limite de deux personnes maximum.

Mesures d'hygiène

Les gestes barrières sont à appliquer par l'ensemble des utilisateurs et accompagnateurs : Ne pas se serrer la main, proscrire les embrassades, se moucher dans un mouchoir à usage unique et le jeter dans les poubelles avec sac poubelle, tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.

La règle de distanciation sociale minimale de 1 mètre s'applique à l'accueil du bâtiment (marquage au sol) et de manière générale dans toute la Villa.

Une distanciation plus marquée (4m²) est recommandée pour les cours d'instruments à vent, les pratiques collectives incluant des instruments à vent ainsi que pour les cours de danse, de cirque, de pilates et de théâtre.



Le port du masque est recommandé dans le bâtiment pour tous les utilisateurs à partir de 6 ans, et pour toutes les activités, chorale comprise.

Le lavage des mains est obligatoire avant toute entrée en salle et à chaque sortie. Il est demandé aux participants d'avoir également leur propre flacon de gel sur eux. Du gel hydro alcoolique est à disposition aux entrées et sorties du bâtiment et dans toutes les salles.

En début ou en fin de chaque cours, le nettoyage du matériel pédagogique et des points de contact en salle sera assuré par le professeur avec l'aide des élèves à l'aide des kits de désinfection (poignées et contours de porte, la sono, barres de danse, instruments, matériel pédagogique spécifique etc.)

Le nettoyage sera effectué pendant le temps de cours (entre 2 et 10 minutes environ selon les cours).

Un nettoyage renforcé est prévu chaque matin, dans chaque salle.

Ce dispositif pourra être complété par une aération manuelle par ouverture des fenêtres ou des portes sur l'extérieur entre chaque cours.

Il est fortement recommandé aux élèves de danse, de cirque, Pilates ou de Qi Gong d'arriver dans la mesure du possible en tenue afin de ne pas utiliser les vestiaires. Le changement de chaussures sera effectué en salle.

En cas d'utilisation des vestiaires, les mesures suivantes seront appliquées :

- temps d'occupation limité au strict minimum
- mesures d'élimination régulière des déchets

NB : Les différentes restrictions indiquées ci-dessus sont également applicables aux associations en résidence à la Vill'A.

Fait à Illkirch-Graffenstaden, le 12/10/2021

La Direction